



ATT1 – AMCI

Attestation technique 1 ARTS MARTIAUX CHINOIS INTERNES TAICHI CHUAN

DESCRIPTIF DES EPREUVES

L'Attestation Technique 1 comprend 3 épreuves.

Ces épreuves sont relatives au style d'origine du candidat pour ce qui concerne les styles traditionnels.

Le candidat présente au jury (à l'écrit) la liste des mouvements et le nom de la forme présentée.

1/ DEMONSTRATION TECHNIQUE D'UN TAO CHUAN (forme à main nue)

50 points (note requise : 25 ; note éliminatoire : 12)

Être capable d'exécuter, après un temps de préparation de 20 mn minimum, un extrait tiré au sort d'un enchaînement à main nue d'une forme traditionnelle (pas de forme raccourcie ou simplifiée).

5 minutes maximum, vitesse au choix du candidat.

2/ EXPRESSIONS MARTIALES

10 points (note requise : 5 ; note éliminatoire : 2)

Être capable de démontrer avec un partenaire de son choix, des applications (sur saisie, coup ou poussée) des mouvements de la forme qui ont un nom, à la demande du jury. Montrer le mouvement de la forme avant ou après l'application, selon la demande du jury.

5 minutes maximum.

3/ TRAVAIL A DEUX

40 points (note requise : 20 ; note éliminatoire : 10)

Être capable d'exécuter, avec un partenaire de son choix, une variété de **Tuishou à pas fixes**, à un bras et à deux bras ; y placer **en les nommant** les 8 potentiels* (ou 8 principes) et leurs transformations (réponses aux potentiels placés par le partenaire).

Le déplacement des pieds est possible pour exprimer un potentiel.

7 minutes maximum.

***LES 8 POTENTIELS (OU PRINCIPES) :** exigences de l'examen :

- 1) connaître les noms en chinois des 8 principes ou potentiels
- 2) connaître une de leurs correspondances en français Ex: « à n » pousser
- 3) les mettre en œuvre dans les Tuishou à pas fixes

ENTRETIEN

Être capable, à la demande du jury :

- de justifier les caractéristiques techniques de sa prestation,
- de présenter son cursus de formation technique, le nom de son style (précis), son école, sa lignée de transmission, ses maîtres ou professeurs d'apprentissage,
- d'explicitier le projet motivant sa candidature.

5 minutes maximum.

NOTATION SUR 100 POINTS : NOTE REQUISE 50 / 100

En cas de note inférieure ou de note éliminatoire à une épreuve, le candidat doit repasser les 3 épreuves

NB : L'ATT, Attestation Technique préalable étant propre à chaque Art Martial Chinois Interne et présentée devant un jury spécialisé, le candidat s'engage, à repasser une ATT pour enseigner cette option supplémentaire.

DESCRIPTIF DES EPREUVES

L'Attestation Technique ATT2 comprend cinq épreuves.

Ces épreuves sont relatives au style d'origine du candidat pour ce qui concerne les styles traditionnels.

Le candidat présente au jury (à l'écrit) la liste des mouvements et le nom des Tao Chuan et Tao Lu.

1/ DEMONSTRATION TECHNIQUE D'UN TAO CHUAN (forme à main nue)

50 points (note requise : 25 ; note éliminatoire : 12)

Être capable d'exécuter, immédiatement après tirage du sujet, un extrait d'un enchaînement à main nue d'une forme traditionnelle longue (pas de forme raccourcie ou simplifiée).

5 minutes maximum, vitesse au choix du candidat.

2/ EXPRESSIONS MARTIALES

10 points (note requise : 5 ; note éliminatoire : 2)

Être capable de démontrer, à la demande du jury, avec un partenaire de son choix, des applications (sur saisie, coup ou poussée) des mouvements de la forme qui ont un nom; montrer le mouvement de la forme avant ou après l'application, selon la demande du jury.

Être capable de donner des réponses libres et souples, non chorégraphiées, sur des attaques improvisées, libres et souples du partenaire.

6 minutes maximum.

3/ TRAVAIL A DEUX

40 points (note requise : 20 ; note éliminatoire : 10)

Être capable d'exécuter, avec le partenaire de son choix, un Tuishou en déplacements linéaires, diagonaux ou circulaires; y placer **en les nommant** les 8 potentiels* (ou 8 principes) et leurs transformations (réponses aux potentiels placés par le partenaire) ; y placer des applications martiales de la forme choisies par le candidat (une dizaine maximum) et leurs transformations (réponses aux applications placées par le partenaire).

8 minutes maximum.

***LES 8 POTENTIELS (OU PRINCIPES) :** exigences de l'examen:

- 1) connaître les noms en chinois des 8 principes ou potentiels
- 2) connaître une de leurs correspondances en français Ex: «àn» pousser
- 3) les mettre en œuvre dans les Tuishou en déplacement

4/ ARME INTERNE

20 points (note requise : 10 ; note éliminatoire : 5)

Être capable d'exécuter un enchaînement d'armes Taichi (Tao-Lu) : armes courtes (épée, sabre, éventail, bâton) ou armes longues (perche, lance, bâton, hallebarde).

5 minutes maximum.

5/ ENTRETIEN

20 points (note requise : 10 ; note éliminatoire : 5)

Être capable, à la demande du jury :

- De justifier les caractéristiques techniques de sa prestation,
- de présenter son cursus de formation technique, le nom de son style (précis), son école, sa lignée de transmission, ses maîtres ou professeurs d'apprentissage,
- D'explicitier le projet motivant sa candidature.

7 minutes maximum.

NOTATION SUR 140 POINTS : NOTE REQUISE 70/140

En cas de note inférieure ou de note éliminatoire à une épreuve, le candidat doit repasser les 5 épreuves

NB : L'ATT, Attestation Technique étant propre à chaque Art Martial Chinois Interne et présentée devant un jury spécialisé, le candidat s'engage à repasser une ATT pour enseigner cette option supplémentaire